



EHPAD Public
Saint Laurent

Nous vous rappelons cinq points essentiels durant votre séjour à la Résidence Saint Laurent de Gorron :

☛ **Présence d'un Psychologue**

Un psychologue clinicien est présent tous les lundis, jeudis et un mercredi sur deux de 9h45 à 17h30, à la Résidence Saint Laurent. C'est dans le respect de l'intégrité physique et psychique des personnes qu'il vous propose, résidents et familles, un accompagnement et un soutien psychologique.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui auprès du secrétariat de la Résidence Saint Laurent.

☛ **"Les personnes qualifiées"**

Vous pouvez faire appel à une "personne qualifiée".

Instituées par la loi du 2 janvier 2002 et le décret du 14 novembre 2003, elles sont nommées conjointement par le préfet et le Président du Conseil Général. Elles ont pour mission, sans pouvoir de contraintes, de trouver des solutions par le dialogue aux conflits entre les résidents et l'établissement.

Les coordonnées de ces médiateurs externes ainsi que les modalités pour y recourir seront communiquées par toutes voies utiles aux bénéficiaires dès leur nomination par les autorités compétentes.

☛ **L'Association pour l'organisation du temps libre et des loisirs**

Vous pouvez adhérer à l'association pour l'organisation du temps libre et des loisirs.

Elle a pour but développer l'animation et resserrer les liens d'amitié entre les résidents, le personnel, les familles et la population locale. Son siège est situé à

EHPAD PUBLIC SAINT LAURENT - GORRON

*Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Madame La Directrice
EHPAD Public Saint Laurent – 12, Place de la Butte Saint Laurent 53120 GORRON
☎ 02-43-08-63-12 – Télécopie 02-43-08-01-24 E-mail : ehpad-saint-laurent@wanadoo.fr
Site internet : www.ehpadpublic-saint-laurent.com*

La Résidence Saint Laurent de Gorrion.

Le secrétariat se tient à votre disposition pour adhérer ou contacter des membres de l'association.

☛ **Repas avec le résident et des proches de sa famille dans l'établissement**

Les familles et les proches (dans la limite de 4 personnes accompagnant leur parent) ont la possibilité de manger avec leur parent après avoir prévenu, l'heure étant semblable à celui des résidents.

L'établissement dispose d'une salle à manger pour les familles, limitée à l'accueil de 3 familles.

Il convient de réserver les repas au minimum 2 jours à l'avance pour des questions d'organisation et de respecter les horaires des repas (12 heures pour le déjeuner).

EHPAD PUBLIC SAINT LAURENT - GORRON

*Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Madame La Directrice
EHPAD Public Saint Laurent – 12, Place de la Butte Saint Laurent 53120 GORRON
☎ 02-43-08-63-12 – Télécopie 02-43-08-01-24 E-mail : ehpad-saint-laurent@wanadoo.fr
Site internet : www.ehpadpublic-saint-laurent.com*